

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



| | | | |
|------------------------------------|--|-----------------------------|---------------|
| Nom commercial du produit : | Peintures Métallisées Gold (Metall-Effekt-Farbe Gold) | Version (Révision) : | 3.0.0 (2.0.0) |
| Numéro du produit : | 017703001 | Date d'édition : | 07.12.2017 |
| Date d'exécution : | 07.12.2017 | | |

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Peintures Métallisées Gold
(Metall-Effekt-Farbe Gold) (017703001)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Catégories de produits [PC]

PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants

Secteur d'utilisation

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

decotric GmbH

Rue : Im Schedetal 1

Code postal/Lieu : D - 34346 Hann. Münden

Téléphone : +49 (0)5541 7003-02

Telefax : +49 (0)5541 7003-50

Contact pour informations :

E-mail (personne compétente) : sds@decotric.de

Site web : www.decotric.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 (0)5541 7003-41/-64

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Acute 1 ; H400 - Danger pour l'environnement aquatique : Aiguë 1 ; Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 2 ; H411 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 2 ; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Environnement (GHS09)

Mention d'avertissement

Attention

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



| | | | |
|------------------------------------|--|-----------------------------|---------------|
| Nom commercial du produit : | Peintures Métallisées Gold (Metall-Effekt-Farbe Gold) | Version (Révision) : | 3.0.0 (2.0.0) |
| Numéro du produit : | 017703001 | Date d'édition : | 07.12.2017 |
| Date d'exécution : | 07.12.2017 | | |

Mentions de danger

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans à la réglementation locale / nationales / régionales recyclés comme des déchets dangereux.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208 Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; 2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

Composée de: Dispersion de résine synthétique en phase aqueuse, charges minérales, pigments d'effets, eau, matières de conservation et additifs.

Composants dangereux

CUIVRE ; N°CE : 231-159-6; N°CAS : 7440-50-8 (M Acute=10)

Poids : $\geq 5 - < 10$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 2 ; H411

ZINC EN POUDRE - POUSSIÈRES DE ZINC (STABILISÉES) ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119467174-37 ; N°CE : 231-175-3; N°CAS : 7440-66-6

Poids : $\geq 3,5 - < 4$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Consulter impérativement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

| | | | |
|------------------------------------|--|-----------------------------|---------------|
| Nom commercial du produit : | Peintures Métallisées Gold (Metall-Effekt-Farbe Gold) | Version (Révision) : | 3.0.0 (2.0.0) |
| Numéro du produit : | 017703001 | Date d'édition : | 07.12.2017 |
| Date d'exécution : | 07.12.2017 | | |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Aucune information disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8). Evacuer les personnes en lieu sûr.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière. ne pas laisser sécher le produit.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

Mesures de lutte contre l'incendie

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Réagit violemment avec peroxydes.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

Ne pas stocker à des températures de moins de : Éviter le refroidissement en deçà de 0°C.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Peintures Métallisées Gold
(Metall-Effekt-Farbe Gold)
Numéro du produit : 017703001
Date d'exécution : 07.12.2017
Version (Révision) : 3.0.0 (2.0.0)
Date d'édition : 07.12.2017

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

Utiliser des lunettes de protection.

Protection de la peau

Protection des mains

Lors de contact fréquents avec les mains : gants de caoutchouc. PVC (Chlorure de polyvinyle)

Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. enlever les vêtements souillés, imprégnés

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire approprié

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : liquide: visqueux

Couleur : doré

Odeur

caractéristique

Données de sécurité

| | | | | |
|--|--------------|------|--------------------------|-------------------|
| Température de fusion/plage de fusion : | (1013 hPa) | env. | 0 °C | |
| Point d'ébullition: | (1013 hPa) | env. | 100 °C | |
| Point éclair : | | | aucune/aucun | Brookfield |
| Température d'ignition : | | | aucune/aucun | |
| Limite inférieure d'explosivité : | | | aucune/aucun | |
| Limite supérieure d'explosivité : | | | aucune/aucun | |
| Pression de la vapeur : | (50 °C) | | Aucune donnée disponible | |
| Densité : | (23 °C) | | 1,1 - 1,2 | g/cm ³ |
| Test de séparation des solvants : | (20 °C) | | aucune/aucun | |
| Solubilité dans l'eau : | (20 °C) | | miscible | |
| pH : | | | 8 - 8,5 | |
| Valeur de COV : | | < | 1 | g/l |

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



| | | | |
|------------------------------------|--|-----------------------------|---------------|
| Nom commercial du produit : | Peintures Métallisées Gold (Metall-Effekt-Farbe Gold) | Version (Révision) : | 3.0.0 (2.0.0) |
| Numéro du produit : | 017703001 | Date d'édition : | 07.12.2017 |
| Date d'exécution : | 07.12.2017 | | |

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Éviter le refroidissement en deçà de 0°C.

10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée

10.6 Produits de décomposition dangereux

néant, à l'utilisation appropriée

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucune information disponible.

Effets aigus

Aucune donnée disponible

Toxicité orale aiguë

| | |
|---------------------|--|
| Paramètre : | ATEmix calculé (CUIVRE ; N°CAS : 7440-50-8) |
| Voie d'exposition : | Par voie orale |
| Dose efficace : | 500 mg/kg |
| Paramètre : | ATEmix calculé (2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE ; N°CAS : 2682-20-4) |
| Voie d'exposition : | Par voie orale |
| Dose efficace : | 100 mg/kg |
| Paramètre : | ATEmix calculé (1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5) |
| Voie d'exposition : | Par voie orale |
| Dose efficace : | 500 mg/kg |

Toxicité inhalatrice aiguë

| | |
|---------------------|--|
| Paramètre : | ATEmix calculé (2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE ; N°CAS : 2682-20-4) |
| Voie d'exposition : | Inhalation |
| Dose efficace : | 0,05 mg/l |

Effet irritant et caustique

Aucune information disponible.

Iritation primaire de la peau

Aucune information disponible.

Sensibilisation

Le produit contient comme protection contre des micro-organismes (Ex. moisissures) des quantités faibles d'agents conservateurs (isothiazolinone) pendant le stockage. Ceci peut provoquer des réactions allergiques, voyez le chapitre 2.

Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



| | | | |
|------------------------------------|--|-----------------------------|---------------|
| Nom commercial du produit : | Peintures Métallisées Gold (Metall-Effekt-Farbe Gold) | Version (Révision) : | 3.0.0 (2.0.0) |
| Numéro du produit : | 017703001 | Date d'édition : | 07.12.2017 |
| Date d'exécution : | 07.12.2017 | | |

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible

11.5 Informations complémentaires

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Cuivre Facteur M 10 , Zinkpulver-Zinkstaub (stabilisiert) Facteur M 1

Effets dans les stations d'épuration

lors de l'introduction adéquate de faibles concentrations dans une station d'épuration biologique adaptée, il n'y a pas de dysfonctionnements de l'activité de dégradation des boues activées.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Présente un très grave danger pour l'eau. (WGK 3)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Éliminer en observant les réglementations administratives.

Ou déposer avec des ordures ménagères après durcissement. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



| | | | |
|------------------------------------|--|-----------------------------|---------------|
| Nom commercial du produit : | Peintures Métallisées Gold (Metall-Effekt-Farbe Gold) | Version (Révision) : | 3.0.0 (2.0.0) |
| Numéro du produit : | 017703001 | Date d'édition : | 07.12.2017 |
| Date d'exécution : | 07.12.2017 | | |

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

08 01 12

ou

17 09 04

Désignation des déchets

déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

ou

déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

Code des déchets conditionnement

15 01 02

Désignation des déchets

emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ONU 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (ZINC EN POWDRE)

Transport maritime (IMDG)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ZINC POWDER)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ZINC POWDER)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 9
Code de classification : M6
Danger n° (code Kemler) : 90
Code de restriction en tunnel : E
Réglementations particulières : LQ 5 I · E 1
Étiquette de danger : 9 / N

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 9
Numéro EmS : F-A / S-F
Réglementations particulières : LQ 5 I · E 1 · Groupe de Ségrégation 7 - Les lourds métaux et leurs sels (en incluant leurs enceintes d'organometallic)
Étiquette de danger : 9 / N

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 9
Réglementations particulières : E 1
Étiquette de danger : 9 / N

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Oui

Transport maritime (IMDG) : Oui (P)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



| | | | |
|------------------------------------|--|-----------------------------|---------------|
| Nom commercial du produit : | Peintures Métallisées Gold (Metall-Effekt-Farbe Gold) | Version (Révision) : | 3.0.0 (2.0.0) |
| Numéro du produit : | 017703001 | Date d'édition : | 07.12.2017 |
| Date d'exécution : | 07.12.2017 | | |

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC
non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

Ce produit est pas soumis à à règlement Détergents CE no. 648/2004.

Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures

- Directive DecoPaint (2004/42/CE) – Marquage des emballages:
- Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/a, PA): 30 g/l (2010)
- Ce produit contient au maximum 1 g/l COV

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3 Informations complémentaires

Aucune

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 03. Composants dangereux · 14. Nom d'expédition des Nations unies - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

- | | |
|------|---|
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.